



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question écrite n° 95016

Texte de la question

M. Bertrand Pancher appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du développement et de la francophonie sur l'engagement de la France dans la restitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. À la veille de la Journée mondiale de la santé - ce 7 avril 2016 - il lui semble important de rappeler que la France se doit de concrétiser son engagement en faveur de la santé mondiale, notamment en conservant son rôle moteur au sein de ce fonds mondial. En effet, ces 3 pandémies - sida, tuberculose et paludisme - causent toujours 2,7 millions de décès par an mais il est aujourd'hui envisageable de prévoir leur éradication d'ici à 2030. C'est ainsi le but que s'est fixé la communauté internationale dans le cadre de ses objectifs de développement durable. Or cette ambition demeurera vaine si le fonds mondial n'est pas financé à la hauteur de ses besoins pour la période 2017-2019. Ce fonds est en effet l'outil le plus puissant dans la lutte contre ces maladies mortelles : il a déjà permis de sauver 17 millions de vies à travers le monde et prévoit d'en sauver 8 millions supplémentaires d'ici à 2019. Notre pays est actuellement le 2e contributeur au fonds mondial (à hauteur de 1,08 milliard d'euros sur 3 ans). Aussi, il aimerait savoir si la France compte conserver ce rang en annonçant une nouvelle contribution d'au moins 1,08 milliard d'euros pour la période 2017-2019 lors de la 5e réunion de reconstitution qui se tiendra à l'automne.

Texte de la réponse

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) se félicite des bons résultats obtenus par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme dans la lutte contre ces trois pandémies. L'action du Fonds mondial a permis d'obtenir des succès qui n'auraient pas été possibles par des actions en ordre dispersé. La lutte doit être poursuivie en vue de l'éradication de ces pandémies d'ici 2030, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD). C'est pourquoi la France, qui est le deuxième contributeur du Fonds mondial depuis sa création, restera fortement engagée, politiquement et financièrement, au côté de cette institution. Dans cette perspective, le Président de la République a annoncé, le 25 juin 2016, que la France maintiendra sa contribution à hauteur de 1,08 milliard d'euros pour la période 2017-2019, soit 360 millions d'euros par an. La cinquième conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme aura lieu à Montréal, en septembre 2016. Le Secrétaire d'Etat s'y rendra afin de réitérer le soutien de la France pour le prochain triennium et d'évoquer les priorités sectorielles (renforcement des systèmes de santé) et géographiques (Sahel) françaises.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95016

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Développement et francophonie
Ministère attributaire : Développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3038

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8399